



CYPRES

La révision quadriennale: 4 et 8 ans

Quand le CYPRES doit-il être révisé?

Le CYPRES a besoin d'une révision en usine 4 ans et 8 ans après sa date de fabrication (par exemple, un appareil fabriqué le 08/93 aura sa 1ère révision le 08/97 et sa 2ème révision le 08/2001). La durée de vie d'un CYPRES est de 12 ans + 3 mois maximum, ainsi l'appareil n'a pas besoin d'une 3ème révision.

Pour une plus grande souplesse de gestion de votre saison parachutiste, il y a un délai de tolérance de plus / moins trois mois durant lequel la révision peut s'effectuer. Cela permet à un CYPRES fabriqué le 08/93 d'être révisé au plus tôt le 05/97 ou le 11/97 au plus tard. Si la date de révision a été dépassée ou oubliée, nous sommes capables de réviser l'appareil même après le délai des trois mois. Toutefois, il n'existe aucun avantage à nous retourner un CYPRES après la date de révision. La révision suivante s'effectuera de toute manière 8 ans après la date de fabrication (par exemple: un CYPRES, fabriqué le 08/93 et révisé après le 08/97, aura sa révision suivante le 08/01).

Pourquoi la révision du CYPRES est-elle nécessaire?

Le CYPRES est un appareil très compact et d'une technicité électronique sophistiquée qui, durant 4 années, a été probablement soumis à des contraintes mécaniques et thermiques. Il est possible que le CYPRES ait séjourné plusieurs jours dans le coffre d'une voiture, que le parachute ait été exposé au soleil lors du pliage, qu'un atterrissage ait été mal effectué et / ou que l'appareil ait été soumis à de grandes variations de température lors de sauts en régions froides. De plus, certains composants vieillissent et / ou ont besoin d'être remplacés même si l'appareil n'a pas été utilisé ou mis en marche. Comme d'autres éléments du parachute, le CYPRES est sollicité à chaque saut et non seulement lors d'un déclenchement. Le déclenchement en cas de nécessité d'un CYPRES est l'aboutissement d'un travail continu de l'appareil. Pour s'assurer que l'appareil est apte à effectuer ce travail, même après une longue période, aussi précisément que le ferait un appareil neuf, une révision complète est nécessaire périodiquement. Voilà pourquoi la révision de votre CYPRES est indispensable.

Est-il raisonnable d'utiliser un appareil de sécurité sans le faire réviser?

Pourquoi un appareil électronique tombe-t-il en panne? Il est évident que les objets qui sont en mouvement comme les voilures, suspentes ou élévateurs se dégradent et s'abîment, mais qu'en est-il de l'électronique? Les composants électroniques subissent, eux aussi, des détériorations qui peuvent avoir pour conséquence des écarts de fonctionnement. L'une des raisons est la composition chimique de certains éléments. Cela est dû également au vieillissement. En plus du vieillissement, la variation des températures est un facteur important agissant sur les composants électroniques. La vérification et la correction des composants par rapport à ces contraintes occupent une place importante lors de la révision.

Une révision sérieuse ne consiste pas uniquement en un contrôle des fonctions de l'appareil de sécurité lors des tests. Il doit aussi y avoir une procédure permettant de prédire le comportement des composants DANS LE FUTUR. Un CYPRES peut ne pas être réexpédié à son propriétaire si, lors de la révision, un niveau de confiance suffisant concernant l'accomplissement correct de son travail pendant sa prochaine période de mise en service n'est pas atteint. S'il doit y avoir des réparations, elles doivent être effectuées. Si cela signifie le remplacement de certains éléments, ce remplacement doit être fait. Si des remises à jour sont possibles, elles doivent être réalisées.

Et c'est tant mieux, puisque cela n'est pas facturé en plus du prix de la révision. Ainsi, la révision du CYPRES est une mesure préventive et un outil pour maintenir son niveau de fiabilité.

En combien de temps s'effectue la révision?

Nous avons habituellement besoin de 14 jours de travail à l'usine pour que toutes les révisions et tests soient effectués. Quelquefois (le plus souvent lors de la révision des 8 ans) un travail supplémentaire est nécessaire et cela peut, malheureusement, rallonger les délais de réexpédition. Quand une intervention est effectuée sur un appareil, des tests sont nécessaires pour vérifier que le travail est concluant et qu'il n'a pas interféré avec les autres composants de l'appareil. Ces tests durent parfois plusieurs jours (par exemple, tests de température) et ne peuvent pas être abrégés. Malgré tout, le prix de la révision reste le même.

Les piles seront-elles remplacées?

Les piles du CYPRES seront remplacées si leur date de validité est passée ou passera dans les 3 mois à venir. (Les nouvelles piles ne sont pas incluses dans le prix de la révision).

Si la nouvelle version de la connexion boîtier-sectionneur est désirée, est-elle comprise dans le prix de la révision?

Non, cela sera facturé en plus du prix de la révision.

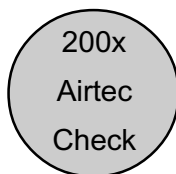
On nous demande souvent de remplacer l'ancienne connexion par la nouvelle qui permet de changer soi-même le sectionneur après un déclenchement.

Ce n'est pas une mise à jour, donc cela ne fait pas partie du cahier des charges de la révision. Une ancienne connexion ne peut être modifiée pour en obtenir une nouvelle, seul l'échange est possible. Si nous faisons ce travail, nous devons alors facturer l'échange au client.

Les nouveaux CYPRES sont équipés de cette connexion depuis Février 1995, pour la version 1 aiguille, et Mai 1999 pour la version 2 aiguilles.

Comment la révision est-elle signalée sur l'appareil?

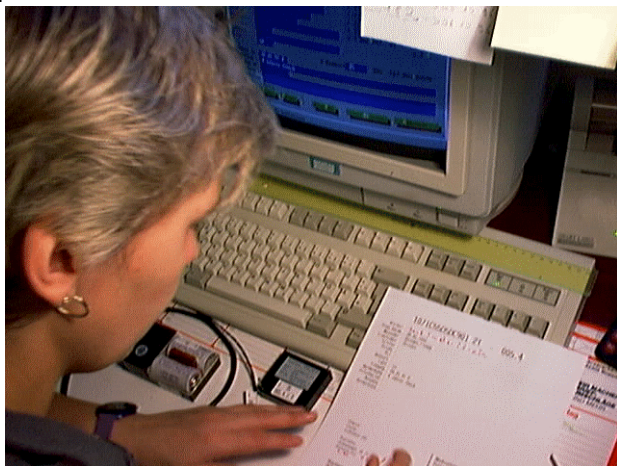
Une petite pastille argentée sur le côté gauche de l'appareil



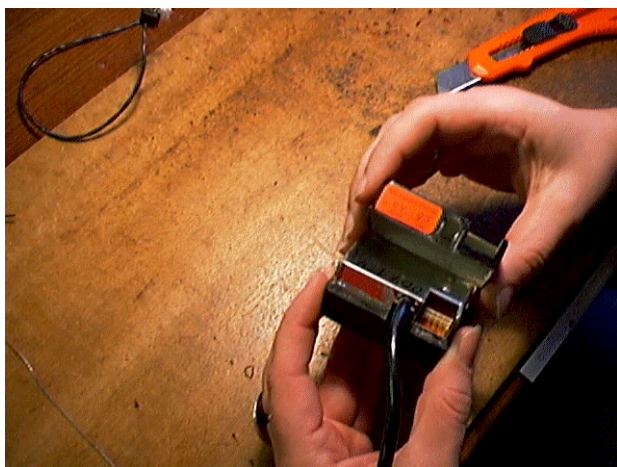
signifie que la révision a donné totale satisfaction.

En détail, que fait-on lors de la révision?

Lorsque nous recevons un appareil pour la révision, ses caractéristiques sont entrées dans notre base de données. (numéro de série, propriétaire actuel, raison de l'envoi de l'appareil, etc...). Pour chaque appareil, l'historique complet est stocké dans la base de données.



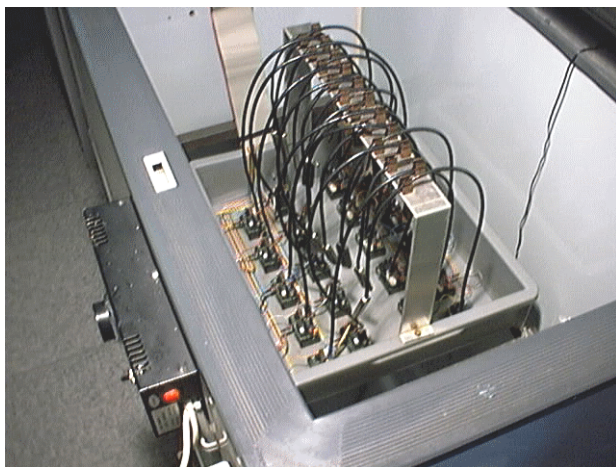
Tous les câbles sont inspectés visuellement et électriquement pour détecter toute faiblesse ou détérioration. L'étape suivante est l'ouverture du boîtier. A partir de là, l'appareil va passer dans plusieurs ateliers.



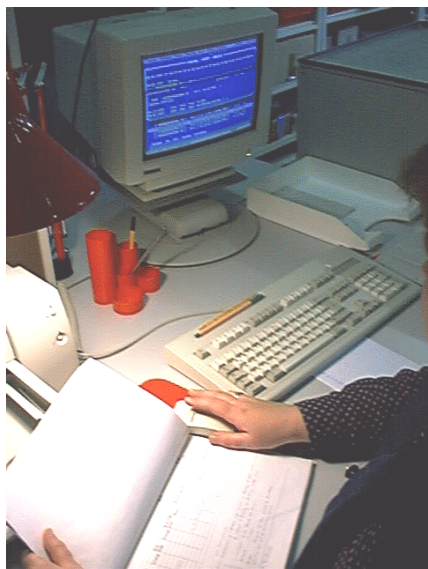
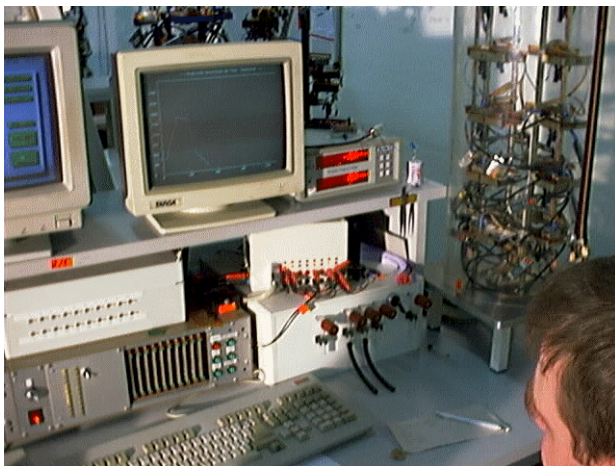
Le boîtier plastique est ouvert et la feuille métallique de protection électromagnétique, qui se trouve à l'intérieur, est détachée et retirée.



Si des mises à jour (perfectionnement technique) sont applicables à l'appareil, elles sont automatiquement exécutées. Chaque appareil est soumis à des chaleurs et des froids extrêmes dans une chambre thermique.



Pendant ce temps, toutes les fonctions ainsi que la consommation d'énergie sont testées et mesurées dans toutes les conditions possibles. On exécute un grand nombre de tests, en simulation de vol, pendant lesquels l'appareil NE DOIT PAS se déclencher. De même, l'appareil est sollicité lors de simulations durant lesquelles il doit se déclencher, de cette manière on teste son programme de déclenchement ainsi que les données suivantes: cycle électronique, durée et amplitude de l'impulsion d'activation.



Les données techniques sont comparées avec celles de la phase de production d'origine. Toute déviation ou différence est alors analysée et l'action appropriée effectuée.

De plus, les données sont comparées avec celles d'autres appareils fabriqués durant la même période. C'est la raison pour laquelle nous vous demandons de nous retourner votre CYPRES à la date de révision plus / moins 3 mois.

Les sectionneurs sont aussi contrôlés intégralement, dans le moindre détail - visuellement et électroniquement -. Le cylindre plastique dans lequel passe la bouclette de verrouillage ('loop') est, quant à lui, contrôlé au microscope.



Une fois que le CYPRES a passé avec succès tous les tests, il est ré-assemblé. Après quoi, l'appareil repasse par des procédures de vérification pour s'assurer que le remontage n'a pas altéré ses fonctions.



Où envoyer le CYPRES pour révision / service?

Votre CYPRES a besoin d'être révisé / d'un service et vous êtes aux **USA, Canada, Amérique du Sud ou autre pays de l'Hémisphère Ouest**, envoyez l'appareil à notre centre de services aux USA:

SSK Industries, Inc.

1008 Monroe Road

Lebanon, OH 45036

USA

Tel: ++1 513 934 3201

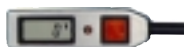
Fax: ++1 513 934 3208

e-mail: info@cypres-usa.com

www.cypres-usa.com

Pour tous les autres pays:

Envoyez votre CYPRES à votre **revendeur local**. Si vous ne le connaissez pas, contactez-nous et nous serons heureux de vous communiquer ses coordonnées.



Airtec GmbH • Mittelstrasse 69 • 33181 Wünnenberg • Germany

Tel: ++49 2953 9899 0 • Fax: ++49 2953 1293